



## Comité des Ardennes

### PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du COMITE des ARDENNES du 16 septembre 2017 à SEDAN

Les représentants des clubs ardennais de Tennis de Table se sont réunis en Assemblée Générale le samedi 16 septembre 2017 à 14h à Sedan.

26 clubs sur 30 sont représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président Julien DUPONT ouvre la séance en remerciant toutes les personnes présentes et en particulier Madame Evelyne WELTER, vice-présidente du Conseil Départemental et Monsieur Jean Emmanuel LEGRY, vice-président de la Ligue du Grand Est.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour :

- Rapport moral du Président,
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 septembre 2016,
- Rapport d'activité du Président de la Commission Sportive,
- Rapport financier 2016/2017 Budget prévisionnel 2017/2018,
- Vote d'approbation du bilan 2016-2017 et du budget prévisionnel 2017/2018.
- Rapport des vérificateurs aux comptes.
- Adoption des tarifs 2017/2018.
- Intervention du Responsable de la Commission Technique et Jeunes,
- Fermeture de l'Assemblée Générale Ordinaire, ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- Approbation des Statuts et Règlement Intérieur modifiés.
- Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire et réouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- Interventions des personnalités.
- Questions diverses.

=====

- **Rapport moral du Président**

Tout d'abord, je tiens à excuser les absences de Jacky MORANT, Secrétaire Général du Comité, Vincent BELINGHERI, Vice-Président du Comité.

La première saison de l'Olympiade est terminée, le nombre de licenciés est toujours supérieur à 1000 avec 1002 licenciés malgré une augmentation importante des petites catégories. Le nombre de clubs va diminuer avec l'arrêt du club de Signy le Petit et de Bogny, la fusion absorption entre Bazeilles et Angécourt-Haraucourt, mais il y aura toujours 30 clubs dans les Ardennes. A titre d'exemple, l'Aube n'en compte que la moitié.

Cette saison n'a pas été simple pour les nouveaux élus du comité, je tiens d'ailleurs à féliciter l'ensemble des bénévoles qui ont travaillé pour le tennis de table ardennais, de nombreuses choses ont été remises à plat notamment avec le licenciement de la secrétaire en Juin 2016, la saisie des licences, des ré affiliations a demandé de nombreux heures de travail, la trésorerie est maintenant saisie sur un logiciel, les mailings des élus, l'écriture de procédures ... L'absence de réponse de l'ancien Président, Xavier PAQUIN, a handicapé le démarrage de la nouvelle équipe car nous n'avons strictement rien récupéré malgré nos démarches et même une lettre recommandée, que ce soit les archives administratives ou le matériel.

Le travail n'aurait pas pu être performant sans la participation des clubs, 80 % se sont mis au GIRPE et un peu plus sur la saisie des licences via Internet. Il faut également féliciter les clubs qui ont organisé des tournois sur le département : Bazeilles (tournoi national), Sedan, Carignan, Auvillers-Eteignières, Glaire, Chémery, Tagnon, les estivales d'été (tournois amicaux). Féliciter les clubs qui ont organisé des planètes-ping : Chémery, Revin-Hayboise, Sedan ; d'ailleurs cette manifestation est relancée cette année. Féliciter le club de Tagnon pour l'organisation du Music Ping Show avec 480 entrées à ce spectacle. Féliciter le PPC Bazeilles pour l'obtention du label bronze de la FTT et leurs 9 labels fédéraux.

Je remercie tous les clubs pour leurs invitations aux assemblées générales où le comité a toujours été représenté dès lors qu'une invitation a été envoyée.

Un gros chamboulement aussi cette saison, l'intégration à la ligue du Grand Est. Vous avez été destinataires récemment d'une lettre ouverte envoyée par les élus du Comité.

De nombreux changements vont être opérés, notamment les tarifs ont changé même si le Comité des Ardennes a diminué le tarif des licences mais les autres tarifs se sont vus augmenter. Les réaffiliations, les paiements de licences, les inscriptions à certaines compétitions seront à envoyés par courrier à la ligue alors que le Comité vous a poussé à l'informatisation. D'ailleurs pour éclaircir la situation des paiements, vous devrez payer une première fois à la ligue et une seconde, la quote part du Comité sur les relevés.

Enfin, je tiens au nom du Comité à rendre hommage à 3 pongistes décédés cette saison : Michel PETIT, Président du CTT Poix-Terron et élus au Comité des Ardennes et à la ligue de Champagne-Ardenne, Dominique RUTTERS, Trésorier et joueur du PPC Floing Gaston MAUCOURT, ancien élu au Comité des Ardennes.

En hommage à Michel PETIT et à Jacques SOILOT, les élus ont décidé de renommer deux coupes des Ardennes :

La Coupe du Comité s'appellera la Coupe Michel PETIT

La Coupe Henrard s'appellera la Coupe Jacques SOILOT

Je remercie le Conseil Départemental des Ardennes pour son soutien, le Comité est de nouveau dans le plan de développement du sport ardennais, les Marcassins 2017 ont encore attiré une centaine de participants, l'Ardenn'Tour 2017 où le Comité a été présent avec les clubs sur 7 dates et pour la saison à venir nous engageons un projet avec les centres sociaux.

Je remercie également le CNDS qui nous a permis d'embaucher Guillaume et de maintenir son emploi. Guillaume a déjà une multitude d'heures pour la saison à venir dans 9 clubs, 4 écoles, des

stages lors des vacances scolaires, un suivi individuel sur les jeunes prometteurs du 08, le suivi sur les compétitions facilité par l'acquisition du véhicule.

Pour revenir au CNDS, une tentative a été lancée pour mutualiser les demandes de subvention des clubs ardennais, elle n'a pas été fructueuse mais nous relancerons une démarche cette saison.

Voilà je termine ce rapport en remerciant tous les acteurs du tennis de table ardennais, nos partenaires et je vous souhaite au nom du comité une très bonne saison 2017/2018.

- **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de septembre 2016**

Le procès-verbal de l'AG du 3 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport d'activité de la Commission Sportive**

Championnat par équipes :

- 111 équipes engagées dans 5 divisions, de la PR à la D4,
- 2 clubs accèdent sportivement à la régionale : PPC Tagnon et CTT Yvoisien
- Champions par division :

D1 : Nouzonville - D2 : Revin-Hayboise - D3 : Sedan TT – D4 : CMATT

Critérium Fédéral :

	2016/2017	2017/2018	évolution
Poussins benjamins	8	8	
Minimes	21	15	-28,57%
Cadets	24	29	20,83%
Juniors	31	27	-12.90%
Seniors	73	68	-6.84%
Total	157	147	-6.39%

Challenge Vétéran :

106 participants, vainqueur : Fabrice KUGENER (CMATT)

Coupe Nationale Vétéran :

15 équipes (12 la saison dernière)

Résultats : V1 : Revin-Hayboise – V2 : CMATT – V3 : Vivier au Court – V4 : Nouzonville

Championnat Départemental Vétéran :

Excellente participation : 46 inscrits

Résultats : V1M : PETIT Franck (CMATT) – V1D : CHEMIN Valérie (Glaire) - V2M : RAGUET Hervé (CMATT) – V2D : JOWYK Nathalie (Warcq) - V3M : MORANT Jacky (CMATT) – V4M : THRO Benigne (Rethel) – V5M : CHAMBRU Daniel (CMATT)

Coupe des Ardennes

Participation moyenne : 42 équipes

Vainqueur Coupe Becker : Rethel

Vainqueur Coupe Henrard : CTT Yvoisien

Vainqueur Coupe du Comité : Vivier au Court

- **Rapport financier 2016-2017**

Le Trésorier Daniel HUBERT présente le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2016/2017 :

Au titre de l'exercice 2016/2017, les Recettes s'établissent à 100.392 €. Cependant si l'on veut comparer à l'exercice précédent, il faut déduire des transferts de charges un montant de 37.058 € qui a été comptabilisé différemment sur cet exercice. Cette somme correspond à la quote-part de la Fédération et de la Ligue sur les licences, les affiliations et les engagements au Critérium Fédéral. On obtient donc un montant de Recettes de 63.334 €, à comparer à celles de l'an dernier de 52.991 €, soit une augmentation de 10.343 € (+20%). Celle-ci s'explique par une hausse substantielle des subventions : 20.200 € contre 12.221 € l'exercice précédent (+7.979 €).

Les autres recettes (licences, affiliations, prestations A.T.C., engagements compétitions, inscriptions stages etc.) sont elles aussi en augmentation avec 43.134 € contre 40.769 € soit un gain de 2.365 €. A noter que le montant correspondant aux prestations de notre Animateur Technique est lui à peu près constant, 8.886 € contre 8.980 € en 2015/2016.

Le montant des Dépenses (78.373 €) est en baisse très sensible. Pour effectuer la comparaison avec l'exercice précédent, il faut là aussi déduire la quote-part vue précédemment (37.058 €). Soit un total de 41.315 € contre 48.638 € l'exercice précédent, d'où une baisse de 7.323 € (-15%). Cette baisse s'explique en grande partie par la réduction des charges de personnel, 25.044 € contre 29.133 € (-4.089 €) ainsi par que la baisse des autres charges (frais d'encadrement de stages, frais d'organisation des compétitions, carburant, etc..) qui s'élèvent à 16.271 € contre 19.505 € (-3.234 €).

Il en ressort un résultat bénéficiaire de 22.019 € contre 4.353 € la saison précédente (+17.666 €).

C'est un résultat très intéressant mais il est dû pour une partie importante à des subventions liées à l'emploi qui, comme vous le savez, ne sont pas forcément durables et créent une dépendance par rapport à l'extérieur.

Il nous faut donc, malgré la baisse drastique de notre quote-part sur les licences, affiliations et engagements au Critérium Fédéral imposée par la nouvelle Ligue, essayer dans les années qui viennent d'enranger des résultats afin de constituer des réserves nous permettant notamment de conforter l'emploi de notre technicien... Cela passe notamment par une augmentation de nos recettes en créant de nouvelles activités.

Aucun souci de trésorerie n'est à noter pour cette saison.

En matière d'investissement, nous avons acquis en novembre dernier, un véhicule 7 places destiné aux déplacements de notre Animateur Technique dans les clubs et les écoles ainsi qu'occasionnellement au transport des jeunes de la sélection Ardennes. Cet investissement a été financé par un emprunt avec un taux d'intérêt minime. Nous avons aussi réussi à trouver des partenaires qui ont souscrit un partenariat sur 4 ans avec le Comité afin que leur logo figure sur le véhicule, moyennant finances bien entendu.

Il présente et commente ensuite le budget prévisionnel pour la saison 2017/2018.

- **Rapport des vérificateurs aux comptes :**

Mr Claude LAGRANGE indique qu'ils ont pu procéder, avec Mr Hervé POUPLY, à toutes les vérifications qu'ils souhaitent et que celles-ci leur permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Ils proposent donc de donner quitus au Trésorier de l'Association COMITE DES ARDENNES DE TENNIS DE TABLE.

- **Vote d'approbation du bilan 2016-2017 et du budget prévisionnel 2017/2018 :**

Les comptes, le rapport financier 2016-2017 et le budget 2017/2018 sont adoptés à l'unanimité.

- **Adoption des tarifs 2017-2018 :**

Le Trésorier présente la proposition du Comité concernant les tarifs pour la saison 2017/2018. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité.

- **Rapport du responsable de la Commission Jeunes et Technique :**

Julien DUPONT présente le bilan de la Commission Jeunes et Technique 2016-2017 :

Interventions scolaires et périscolaires

1 école privée (St Rémi à Charleville-Mézières) et les écoles du pays rethélois.

3 villes : Revin, Vrigne aux bois, Floing

Interventions clubs

6 clubs : Chémery, Rocroi, Auvillers, Montcy, Tagnon, Revin.

Stages

3 jours de stage aux vacances scolaires, 25 joueurs de moyenne.

Sélection Ardennes

1 jour de sélection aux vacances scolaires, 7 regroupements les mercredi après midi, 8 joueurs ont bénéficié de créneaux individuels.

Pongistes en Herbe

Un beau succès pour cette nouvelle compétition : 28 joueurs en moyenne, 11 clubs représentés, + de 100 jeunes de moins de 11 ans dans le 08.

Actions de promotion

3 planète-ping : Chémery-Revin-Sedan

7 Ardenn'Tour sur 10 en juillet 2017 avec présence des clubs.

Journée des Marcassins

Plus de 100 enfants malgré la réduction de l'âge maximum, de 15 à 13 ans

Résultats marquants 2016/2017

- Top 12 à Troyes

Poussin : Bessadi Mazir (Sedan) 2<sup>e</sup> – poussine : Griselhouber Alix (Cmatt) 2<sup>e</sup> – benjamin : Griselhouber Gael (Cmatt) 3<sup>e</sup> – junior : Latour Lucas (Bazeilles) 2<sup>e</sup>

- Grand prix de détection

2008 2009 2010 G : Foulon Abel (Chémery) 4e – 2009F : Pierson Honorine (Chémery) 1e – 2008F : Griselhouber Alix (Cmatt) 2e - 2006F : Simon Zélie (Sedan) 3e – 2006G : Griselhouber Gael (Cmatt) 2<sup>e</sup>

- Critérium Fédéral Nationale 2

Benjamin : Staffe Noa (Sedan) 11<sup>e</sup> au tour 2 – cadet : Graas Louis (Cmatt) 3<sup>e</sup> aux tours 2 et 3, 2<sup>e</sup> au tour 4 – cadette : Da Cunha Chloé (Montcy) 11<sup>e</sup> au tour 2, 10<sup>e</sup> aux tours 3 et 4

- Finales régionales par catégories

cadet : Graas Louis (Cmatt) 1<sup>e</sup> – benjamin : Staffe Noa (Sedan) 2<sup>e</sup> - Griselhouber Gael (Cmatt) 3<sup>e</sup> – poussine : Griselhouber Alix (Cmatt) 1e

- Grand prix détection (tour 2)

2010 G : Foulon Abel (Chémery) 2e - 2009F : Pierson Honorine (Chémery) 1e – Gouvin Lylou (Tagnon) 2<sup>e</sup>

Prévisions 2017/2018

- Objectif 5 planètes ping
- Jours de stage plus nombreux
- Stages adultes
- Stages féminin + challenge
- Challenge des centres sociaux
- 9 clubs font appel à Guillaume
- Convention sélection Ardennes

Récompenses Sportifs et club de la saison 2016/2017

Sportifs : Chloé DA CUNHA – Louis GRAAS – Lucas LATOUR – Myshaal SABHI

Club : PPC TAGNON

Ceux-ci reçoivent un trophée en récompense de leurs résultats de la saison dernière et de leur progression.

• **Rapport de la Commission Arbitrage : (Jean-Michel BRACONNIER)**

Formation

Lors de cette première année de la nouvelle olympiade, deux sessions de formation théorique ont eu lieu, une à Reethel pour la formation d'AR, et l'autre à Tagnon pour la formation de JA1 avec la collaboration de la Marne. Assez peu de participants ardennais lors de ces deux sessions. Quelques pratiques et recyclages ont été réalisés également.

JA nommés

Cette année fut aussi l'occasion pour la commission de commencer à nommer les JA sur différentes compétitions suite à la décision du comité. Nous nous y prendrons plus tôt cette année pour éviter les déboires.

#### Evolutions liées à la nouvelle ligue

Avec la fusion des ligues, la formation n'est plus du ressort du comité et il faut s'attendre à aller en Lorraine pour les futures sessions (sauf peut être à avoir de gros effectifs locaux). La participation au colloque annuel organisé par la ligue permettra aussi de continuer à rester actif.

Concernant les JA nommés, la ligue a fait passer un questionnaire aux arbitres pour leur demander les desideratas en terme de prestations, formations et participations au colloque du 09/09/2017 à Chalons. ...résultats après le 09/09 !

Contrairement aux années précédentes, pour le championnat par équipe de R1 et au-dessus, ce seront les clubs ayant des obligations, qui devront désigner un de leurs JA pour réaliser les prestations aux lieux décidés par la CRA (respect réglementaire). En parallèle pour le moment, retour en arrière avec le versement des indemnités (dont les montants ont été harmonisés) directement au JA par le club recevant. La liste des obligations devrait nous parvenir rapidement ainsi que la mise en place d'une bourse aux arbitres pour compléter l'offre de service.

Les membres de la CRA Champ ardennais (Alain PERRON, Emmanuel BARCELO, et Jean Michel BRACONNIER) ont fait remarquer que le système précédent fonctionnait plutôt bien (basé sur le volontariat) au vu des contraintes géographiques ainsi qu'une crainte de perte de motivation s'il faut aller se former à l'arbitrage en Lorraine ou ailleurs. Pour le moment la ligue a décidé d'appliquer le modèle lorrain et fera une synthèse dès qu'elle aura des retours.

- **Rapport de la Commission Informations, Communication et Sponsors (Julien DUPONT)**

8 partenaires pour un montant de 6400 € sur 4 ans, un partenaire en cours de négociation pour 200 € sur sur 4 ans

Dépenses : décoration du véhicule à 600 € et un roll-up à 200 €

- **Fermeture Assemblée Générale ordinaire, Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

Lecture est donnée de la proposition de modification des statuts.

Ces nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

En ce qui concerne le Règlement Intérieur, la proposition de modification n'est pas terminée et ce point sera examiné lors de la prochaine Assemblée.

- **Fermeture Assemblée Générale extraordinaire, réouverture de l'Assemblée Générale ordinaire**

- **Intervention des personnalités**

Mme Evelyne WELTER, vice-présidente du Conseil Départemental, indique qu'elle tient à féliciter le CD 08 pour ses résultats sportifs encourageants avec notamment des jeunes très prometteurs. Elle est également satisfaite de la situation financière qui est saine.

Jean Emmanuel LEGRY, vice-président de la Ligue du Grand Est, se félicite du renouveau du Comité des Ardennes après quelques années compliquées. Il fait part des nombreux changements en cours avec la création de la nouvelle Ligue. Il distribue ensuite aux clubs les annuaires Ligue 2017/2018.

- **Informations et questions diverses.**

La réunion des capitaines aura lieu cette année le vendredi 22 septembre 2017 dans un lieu à déterminer.

Des informations sont ensuite données sur la procédure de demande de licence à effectuer sur le SPID.

Fin de l'Assemblée Générale à 16h00, le Président invite les participants à prendre le verre de l'amitié.